

## APPEL A CANDIDATURE

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F) EN CDD 1 AN

POSTE A POURVOIR: 25 AOUT 2025

MULTI-ACCUEIL DE SALIES DU SALAT

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 16/05/2025

Sur un territoire de 55 communes pour plus de 18 000 habitants, la communauté de communes Cagire Garonne Salat a choisi de mettre en œuvre une politique de services pour sa population et développe un projet d'investissements pour l'avenir.

Pour son multi-accueil Les Salins, d'une capacité d'accueil de 30 places et ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, la collectivité recherche un.e auxiliaire de puériculture qui, sous la responsabilité de la directrice, assurera les missions et activités suivantes :

- Organiser et effectuer l'accueil des enfants et des familles (familiarisation, transmissions)
- Veiller au bien-être des enfants et les accompagner dans leur développement (sécurité physique et affective, besoins physiologiques, physiques et moteurs, soins d'hygiène, prévention des accidents, gestion des émotions, étapes de la vie quotidienne, aménagement des espaces...)
- Travailler en équipe (échanges sur des situations d'enfants, cohésion et cohérence avec les autres professionnels, accueil des nouveaux collègues et des stagiaires, réunions, journées pédagogiques, analyse de la pratique professionnelle)
- Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement (réflexions en équipe pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet, propositions d'activités en cohérence avec les objectifs du projet)
- Participer à l'entretien de la structure (mise en œuvre des consignes de sécurité, d'hygiène, d'entretien)

## Compétences et expériences attendues :

- Connaissance du développement et des besoins du jeune enfant
- Capacité à gérer un groupe de jeunes enfants
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité relationnelle avec les enfants et les familles
- Adaptabilité, polyvalence, ponctualité
- Expérience à un poste similaire souhaitée

Formation : Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture exigé

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire selon profil

<u>Cadre d'emploi</u> : Auxiliaire de puériculture – Contractuel : contrat à durée déterminée d'1 an

<u>Candidatures à adresser</u> avec lettre de motivation, CV et diplôme <u>exclusivement par e-mail</u> à :

Monsieur le Président Communauté de communes Cagire Garonne Salat recrutement@cagiregaronnesalat.fr

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT